

« L'accord sur la Nouvelle Calédonie illustre la voie possible : conjuguer reconnaissance des identités locales et égalité nationale »

Matinik, 12 juiyé 2025

Le président du Conseil Exécutif de Martinique, Serge LETCHIMY, salue l'annonce de l'accord institutionnel trouvé à Bougival entre l'État français et les forces politiques de Nouvelle-Calédonie. Cet accord crée un « État de la Nouvelle-Calédonie » inscrit dans la République, prévoyant notamment la création d'une nationalité calédonienne.

Cette avancée historique ouvre le champ à un renouveau politique et économique et Serge LETCHIMY se réjouit que la France ait su répondre aux spécificités calédoniennes dans le cadre de la République, en reconnaissant l'existence d'un « État dans l'État », au service de la paix, de la stabilité et de l'émancipation politique. Cette réussite témoigne de la capacité de la République à conjuguer unité nationale et reconnaissance des singularités.

Cet accord résonne de manière particulière avec la dynamique engagée au sein de l'ensemble des pays d'Outre-mer signataires de l'Appel de Fort-de-France et plus particulièrement en Martinique où les élus, réunis en Congrès au cours de 5 sessions, se sont mobilisés pour définir les modalités d'exercice d'un pouvoir normatif local, tout en restant pleinement dans la République, et ont adopté une résolution visant à inscrire dans la Constitution un nouveau cadre institutionnel.

« L'accord trouvé pour la Nouvelle-Calédonie montre qu'il est possible de bâtir des institutions respectueuses des identités, ancrées dans la République et ouvertes à l'émancipation. La Martinique, forte des travaux engagés lors des Congrès des élus et de l'Appel de Fort-de-France, est prête à ouvrir, elle aussi, un nouveau chapitre de son histoire institutionnelle. J'appelle à un dialogue sincère, respectueux et ambitieux avec l'État, pour construire ensemble un avenir fondé sur la responsabilité, la dignité et l'égalité des droits. » a déclaré Serge LETCHIMY, Président du Conseil Exécutif de Martinique.

Fort de l'exemple Calédonien, le Président du Conseil Exécutif appelle l'Etat à apporter une réponse concrète aux nombreuses propositions des élus Martiniquais et des pays d'Outre-mer pour la définition de nouvelles modalités institutionnelles, renforçant l'autonomie locale tout en affirmant la cohésion nationale. Le processus est essentiel pour co-construire un avenir partagé, garantir la démocratie locale, élargir les droits citoyens, promouvoir le développement économique et social, et reconnaître les aspirations propres à chacun.